



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Division des personnels enseignants
DPE 5 – Bureau du premier degré

Demande de changement de département des professeurs des écoles stagiaires en 2018-2019 pour la rentrée scolaire 2019

NOM :

PRENOM :

Département d'affectation en 2018 - 2019 :

Département d'affectation sollicité au 01/09/19 :

Motif de la demande de changement de département :

Au titre du handicap

Rapprochement de conjoint

Nombre d'enfants :

Autre motif :

Joindre toutes pièces justificatives utiles : attestation MDPH, copie du livret de famille, certificat d'enregistrement de PACS, certificat de vie commune ou de concubinage.

A transmettre pour le vendredi 1^{er} février 2019 au plus tard :

- au Rectorat de l'académie de Poitiers – DSDEN de la Vienne
DPE 5 – Bureau du premier degré
22, Rue Guillaume VII Le Troubadour - CS 40625 - 86022 Poitiers cedex
Mel : dpe5@ac-poitiers.fr

- au service des personnels
du département dans lequel vous êtes affecté(e) en 2018-2019